

**SPADO SHAMPOOING TAPIS MOQUETTE MANUEL 1L - 823021**

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**

(Règlement REACH (CE) n° 1907/2006 - n° 2020/878)

**RUBRIQUE 1 : IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**

**1.1. Identificateur de produit**

Nom du produit : SPADO SHAMPOOING TAPIS MOQUETTE MANUEL 1L

Code du produit : 823021

**1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Shampooing moquette.

**1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Raison Sociale : PROVEN ORAPI.

Adresse : 225 Allée des Cèdres.01150.SAINT VULBAS .FRANCE.

Téléphone : 0 810 400 402. Fax : 04 92 13 30 32.

FDS@orapi.com

**1.4. Numéro d'appel d'urgence : +33 (0)1 45 42 59 59.**

Société/Organisme : INRS / ORFILA <http://www.centres-antipoison.net>.

**RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS**

**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

**Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.**

Irritation oculaire, Catégorie 2 (Eye Irrit. 2, H319).

Peut produire une réaction allergique (EUH208).

Ce mélange ne présente pas de danger physique. Voir les préconisations concernant les autres produits présents dans le local.

Ce mélange ne présente pas de danger pour l'environnement. Aucune atteinte à l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

**2.2. Éléments d'étiquetage**

Le mélange est un produit détergent (voir la rubrique 15).

**Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses adaptations.**

Pictogrammes de danger :



GHS07

Mention d'avertissement :

ATTENTION

Étiquetage additionnel :

EUH208

Contient ORANGE, SWEET, EXT.. Peut produire une réaction allergique.

EUH208

Contient 1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE. Peut produire une réaction allergique.

EUH208

Contient MASSE DE REACTION DE 5-CHLORO-2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET DE 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1). Peut produire une réaction allergique.

Mentions de danger et informations additionnelles sur les dangers :

H319

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence - Généraux :

P101

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P102

Tenir hors de portée des enfants.

Conseils de prudence - Prévention :

P264

Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P280

Porter un équipement de protection des yeux, du visage.

Conseils de prudence - Intervention :

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337 + P313

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

**SPADO SHAMPOOING TAPIS MOQUETTE MANUEL 1L - 823021**

**2.3. Autres dangers**

Le mélange ne contient pas de 'Substances extrêmement préoccupantes' (SVHC) >= 0.1% publiées par l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) selon l'article 57 du REACH : <http://echa.europa.eu/fr/candidate-list-table>. Se référer à la rubrique 3 pour identifier les substances concernées.

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB, conformément à l'annexe XIII du règlement REACH (CE) n° 1907/2006.

Le mélange ne contient pas de substances >= 0,1 % présentant des propriétés perturbant le système endocrinien conformément aux critères énoncés dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou dans le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

**RUBRIQUE 3 : COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

**3.2. Mélanges**

**Composition :**

| Identification                                                                                                                                    | (CE) 1272/2008                                                                                                                                                                                                                                                    | Nota | %               |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|-----------------|
| CAS: 68891-38-3<br>EC: 500-234-8<br>REACH: 01-2119488639-16<br><br>ALCOHOLS, C12-14, ETHOXYLATED, SULFATES, SODIUM SALTS                          | GHS05<br>Dgr<br>Skin Irrit. 2, H315<br>Eye Dam. 1, H318<br>Aquatic Chronic 3, H412                                                                                                                                                                                |      | 2.5 <= x % < 10 |
| CAS: 8028-48-6<br>EC: 232-433-8<br>REACH: 01-2119493353-35<br><br>ORANGE, SWEET, EXT.                                                             | GHS07, GHS09, GHS08, GHS02<br>Dgr<br>Flam. Liq. 3, H226<br>Asp. Tox. 1, H304<br>Skin Irrit. 2, H315<br>Skin Sens. 1, H317<br>Aquatic Chronic 2, H411                                                                                                              |      | 0 <= x % < 1    |
| CAS: 55406-53-6<br>EC: 259-627-5<br>REACH: 01-2120762115-60<br><br>3-iodo-2-propynyl BUTYLCARBAMATE                                               | GHS06, GHS05, GHS09, GHS08<br>Dgr<br>Acute Tox. 4, H302<br>Skin Sens. 1, H317<br>Eye Dam. 1, H318<br>Acute Tox. 3, H331<br>STOT RE 1, H372<br>Aquatic Acute 1, H400<br>M Acute = 10<br>Aquatic Chronic 1, H410<br>M Chronic = 1                                   | [1]  | 0 <= x % < 1    |
| INDEX: 613-088-00-6<br>CAS: 2634-33-5<br>EC: 220-120-9<br>REACH: 01-2120761540-60<br><br>1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE                             | GHS05, GHS07, GHS09<br>Dgr<br>Acute Tox. 4, H302<br>Skin Irrit. 2, H315<br>Eye Dam. 1, H318<br>Skin Sens. 1, H317<br>Aquatic Acute 1, H400<br>M Acute = 1                                                                                                         |      | 0 <= x % < 1    |
| INDEX: 613-167-00-5<br>CAS: 55965-84-9<br><br>MASSE DE REACTION DE 5-CHLORO-2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET DE 2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) | GHS06, GHS05, GHS09<br>Dgr<br>Acute Tox. 3, H301<br>Acute Tox. 2, H310<br>Skin Corr. 1C, H314<br>Skin Sens. 1A, H317<br>Eye Dam. 1, H318<br>Acute Tox. 2, H330<br>Aquatic Acute 1, H400<br>M Acute = 100<br>Aquatic Chronic 1, H410<br>M Chronic = 100<br>EUH:071 | B    | 0 <= x % < 1    |

**Limites de concentration spécifiques et estimation de la toxicité aiguë**

| Identification                                                                                                           | Limites de concentration spécifiques                          | ETA |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|-----|
| CAS: 68891-38-3<br>EC: 500-234-8<br>REACH: 01-2119488639-16<br><br>ALCOHOLS, C12-14, ETHOXYLATED, SULFATES, SODIUM SALTS | Eye Dam. 1: H318 C >= 10%<br>Eye Irrit. 2: H319 5% <= C < 10% |     |

**SPADO SHAMPOOING TAPIS MOQUETTE MANUEL 1L - 823021**

|                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                            |  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| INDEX: 613-088-00-6<br>CAS: 2634-33-5<br>EC: 220-120-9<br>REACH: 01-2120761540-60<br><br>1,2-BENZISOTHIAZOL-3(2H)-ONE                                   | Skin Sens. 1: H317 C <sup>&gt;=</sup> 0.05%                                                                                                                                                                                |  |
| INDEX: 613-167-00-5<br>CAS: 55965-84-9<br><br>MASSE DE REACTION DE<br>5-CHLORO-2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE ET DE<br>2-METHYL-2H-ISOTHIAZOL-3-ONE (3:1) | Skin Corr. 1C: H314 C <sup>&gt;=</sup> 0.6%<br>Skin Irrit. 2: H315 0.06% <= C < 0.6%<br>Eye Dam. 1: H318 C <sup>&gt;=</sup> 0.6%<br>Eye Irrit. 2: H319 0.06% <= C < 0.6%<br>Skin Sens. 1A: H317 C <sup>&gt;=</sup> 0.0015% |  |

**Informations sur les composants :**

(Texte complet des phrases H: voir la rubrique 16)

[1] Substance pour laquelle il existe des valeurs limites d'exposition sur le lieu de travail.

**RUBRIQUE 4 : PREMIERS SECOURS**

D'une manière générale, en cas de doute ou si des symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin.

NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

**4.1. Description des mesures de premiers secours**

**En cas d'inhalation :**

En cas de manifestation allergique, consulter un médecin.

En cas d'inhalation massive, transporter le patient à l'air libre et le garder au chaud et au repos.

Ne rien faire absorber par la bouche.

Consulter un médecin en cas de troubles.

**En cas de contact avec les yeux :**

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant 15 minutes en maintenant les paupières écartées.

S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.

**En cas de contact avec la peau :**

En cas de manifestation allergique, consulter un médecin.

Rincer abondamment avec de l'eau. Si une gêne persiste, consulter un médecin.

**En cas d'ingestion :**

Consulter un médecin en lui montrant l'étiquette.

NE PAS faire vomir. Garder au repos.

En cas d'ingestion, si la quantité est peu importante, (pas plus d'une gorgée), rincer la bouche avec de l'eau et consulter un médecin

En cas d'ingestion accidentelle appeler un médecin pour juger de l'opportunité d'une surveillance et d'un traitement ultérieur en milieu hospitalier, si besoin est. Montrer l'étiquette

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Voir la rubrique 11.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traiter de façon symptomatique.

**RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

Non inflammable.

**5.1. Moyens d'extinction**

**Moyens d'extinction appropriés**

En cas d'incendie, utiliser :

- eau pulvérisée ou brouillard d'eau
- mousse
- dioxyde de carbone (CO2)
- poudres

**Moyens d'extinction inappropriés**

En cas d'incendie, ne pas utiliser :

- jet d'eau

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Un incendie produira souvent une épaisse fumée noire. L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

Ne pas respirer les fumées.

**SPADO SHAMPOOING TAPIS MOQUETTE MANUEL 1L - 823021**

En cas d'incendie, peut se former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

**5.3. Conseils aux pompiers**

En raison de la toxicité des gaz émis lors de la décomposition thermique des produits, les intervenants seront équipés d'appareils de protection respiratoire autonomes isolants.

**RUBRIQUE 6 : MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Le déversement de produit peut rendre les surfaces glissantes.

**Pour les non-secouristes**

Eviter tout contact avec la peau et les yeux.

**Pour les secouristes**

Les intervenants seront munis d'équipements de protections individuelles appropriés (Se référer à la rubrique 8).

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple : sable, terre, vermiculite, terre de diatomées dans des fûts en vue de l'élimination des déchets.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

**6.4. Référence à d'autres rubriques**

Aucune donnée n'est disponible.

**RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**

Les prescriptions relatives aux locaux de stockage sont applicables aux ateliers où est manipulé le mélange.

**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Se laver les mains après chaque utilisation.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Eviter le contact avec les yeux.

**Prévention des incendies :**

Interdire l'accès aux personnes non autorisées.

**Equipements et procédures recommandés :**

Pour la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Observer les précautions indiquées sur l'étiquette ainsi que les réglementations de la protection du travail.

Eviter le contact du mélange avec les yeux.

**Equipements et procédures interdits :**

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où le mélange est utilisé.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Aucune donnée n'est disponible.

**Stockage**

Conserver hors de la portée des enfants.

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

**Emballage**

Toujours conserver dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

**7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Aucune donnée n'est disponible.

**RUBRIQUE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**8.1. Paramètres de contrôle**

**Valeurs limites d'exposition professionnelle :**

- Allemagne - AGW (BAuA - TRGS 900, 08/08/2019) :

| CAS        | VME : | VME :                                | Dépassement | Remarques |
|------------|-------|--------------------------------------|-------------|-----------|
| 55406-53-6 |       | 0.005 ppm<br>0.058 mg/m <sup>3</sup> |             | 2 (I)     |

**SPADO SHAMPOOING TAPIS MOQUETTE MANUEL 1L - 823021**

**Dose dérivée sans effet (DNEL) ou dose dérivée avec effet minimum (DMEL)**

3-IODO-2-PROPYNYL BUTYLCARBAMATE (CAS: 55406-53-6)

**Utilisation finale :**

**Travailleurs**

Voie d'exposition : Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme  
DNEL : 2 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition : Inhalation  
Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme  
DNEL : 0.023 mg de substance/m3

Voie d'exposition : Inhalation  
Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à court terme  
DNEL : 0.07 mg de substance/m3

Voie d'exposition : Inhalation  
Effets potentiels sur la santé : Effets locaux à long terme  
DNEL : 1.16 mg de substance/m3

Voie d'exposition : Inhalation  
Effets potentiels sur la santé : Effets locaux à court terme  
DNEL : 1.16 mg de substance/m3

ALCOHOLS, C12-14, ETHOXYLATED, SULFATES, SODIUM SALTS (CAS: 68891-38-3)

**Utilisation finale :**

**Travailleurs**

Voie d'exposition : Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme  
DNEL : 2750 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition : Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé : Effets locaux à long terme  
DNEL : 0.132 mg de substance/cm2

Voie d'exposition : Inhalation  
Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme  
DNEL : 175 mg de substance/m3

**Utilisation finale :**

**Consommateurs**

Voie d'exposition : Ingestion  
Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme  
DNEL : 15 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition : Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme  
DNEL : 1650 mg/kg de poids corporel/jour

Voie d'exposition : Contact avec la peau  
Effets potentiels sur la santé : Effets locaux à long terme  
DNEL : 0.079 mg de substance/cm2

Voie d'exposition : Inhalation  
Effets potentiels sur la santé : Effets systémiques à long terme  
DNEL : 52 mg de substance/m3

**Concentration prédite sans effet (PNEC) :**

3-IODO-2-PROPYNYL BUTYLCARBAMATE (CAS: 55406-53-6)

Compartiment de l'environnement : Sol  
PNEC : 5 µg/kg

Compartiment de l'environnement : Eau douce

**SPADO SHAMPOOING TAPIS MOQUETTE MANUEL 1L - 823021**

|                                   |                                    |
|-----------------------------------|------------------------------------|
| PNEC :                            | 0.5 µg/l                           |
| Compartiment de l'environnement : | Eau de mer                         |
| PNEC :                            | 0.046 µg/l                         |
| Compartiment de l'environnement : | Eau à rejet intermittent           |
| PNEC :                            | 0.53 µg/l                          |
| Compartiment de l'environnement : | Sédiment d'eau douce               |
| PNEC :                            | 17 µg/kg                           |
| Compartiment de l'environnement : | Sédiment marin                     |
| PNEC :                            | 1.6 µg/kg                          |
| Compartiment de l'environnement : | Usine de traitement des eaux usées |
| PNEC :                            | 0.44 µg/l                          |

**ALCOHOLS, C12-14, ETHOXYLATED, SULFATES, SODIUM SALTS (CAS: 68891-38-3)**

|                                   |                                    |
|-----------------------------------|------------------------------------|
| Compartiment de l'environnement : | Sol                                |
| PNEC :                            | 7.5 mg/kg                          |
| Compartiment de l'environnement : | Eau douce                          |
| PNEC :                            | 0.24 mg/l                          |
| Compartiment de l'environnement : | Eau de mer                         |
| PNEC :                            | 0.024 mg/l                         |
| Compartiment de l'environnement : | Eau à rejet intermittent           |
| PNEC :                            | 0.071 mg/l                         |
| Compartiment de l'environnement : | Sédiment d'eau douce               |
| PNEC :                            | 916.8 µg/kg                        |
| Compartiment de l'environnement : | Sédiment marin                     |
| PNEC :                            | 91.7 µg/kg                         |
| Compartiment de l'environnement : | Usine de traitement des eaux usées |
| PNEC :                            | 10 g/l                             |

## 8.2. Contrôles de l'exposition

### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Utiliser des équipements de protection individuelle propres et correctement entretenus.

Stocker les équipements de protection individuelle dans un endroit propre, à l'écart de la zone de travail.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.

### - Protection des yeux / du visage

Eviter le contact avec les yeux.

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquide.

Avant toute manipulation, il est nécessaire de porter des lunettes à protection latérale conformes à la norme NF EN166.

En cas de danger accru, utiliser un écran facial pour la protection du visage.

Le port de lunettes correctrices ne constitue pas une protection.

Il est recommandé aux porteurs de lentilles de contact d'utiliser des verres correcteurs lors des travaux où ils peuvent être exposés à des vapeurs irritantes.

Prévoir des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est manipulé de façon constante.

### - Protection des mains

Porter des gants de protection appropriés en cas de contact prolongé ou répété avec la peau.

Utiliser des gants de protection appropriés résistants aux agents chimiques conformes à la norme EN ISO 374-1.

La sélection des gants doit être faite en fonction de l'application et de la durée d'utilisation au poste de travail.

Les gants de protection doivent être choisis en fonction du poste de travail : autres produits chimiques pouvant être manipulés, protections physiques nécessaires (coupure, piqûre, protection thermique), dextérité demandée.

**SPADO SHAMPOOING TAPIS MOQUETTE MANUEL 1L - 823021**

Type de gants conseillés :

- Caoutchouc Nitrile (Copolymère butadiène-acrylonitrile (NBR))
- Latex naturel

**- Protection du corps**

Le personnel portera un vêtement de travail régulièrement lavé.

Après contact avec le produit, toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

**- Protection respiratoire**

Ne pas utiliser en espace clos et non ventilé.

**RUBRIQUE 9 : PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

**Etat physique**

Etat Physique : Liquide Fluide.

**Couleur**

Couleur : Blanc opaque.

**Odeur**

Seuil olfactif : Non précisé.

Odeur : Orange.

**Point de fusion**

Point/intervalle de fusion : Non concerné.

**Point de congélation**

Point/intervalle de congélation : Non précisé.

**Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

Point/intervalle d'ébullition : Non concerné.

**Inflammabilité**

Inflammabilité (solide, gaz) : Non précisé.

**Limites inférieure et supérieure d'explosion**

Dangers d'explosion, limite inférieure d'explosivité (%) : Non précisé.

Dangers d'explosion, limite supérieure d'explosivité (%) : Non précisé.

**Point d'éclair**

Intervalle de point d'éclair : Non concerné.

**Température d'auto-inflammation**

Point/intervalle d'auto-inflammation : Non concerné.

**Température de décomposition**

Point/intervalle de décomposition : Non concerné.

**pH**

pH en solution aqueuse : Non précisé.

pH : 7.25 0.25.

Neutre.

**Viscosité cinématique**

Viscosité : Non précisé.

**Solubilité**

Hydrosolubilité : Soluble.

Liposolubilité : Non précisé.

**Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

Coefficient de partage n-octanol/eau : Non précisé.

**Pression de vapeur**

Pression de vapeur (50°C) : Non concerné.

**Densité et/ou densité relative**

Densité : 1.02 +/- 0.05 (20°C)

**Densité de vapeur relative**

Densité de vapeur : Non précisé.

**9.2. Autres informations**

Aucune donnée n'est disponible.

**9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique**

Aucune donnée n'est disponible.

**SPADO SHAMPOOING TAPIS MOQUETTE MANUEL 1L - 823021**

**9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité**

Aucune donnée n'est disponible.

**RUBRIQUE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

**10.1. Réactivité**

Aucune réaction dangereuse ne se produira dans des conditions normales.

**10.2. Stabilité chimique**

Ce mélange est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées dans la rubrique 7.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Aucune réaction dangereuse connue.

**10.4. Conditions à éviter**

Eviter :

- le gel
- la chaleur
- l'exposition à la lumière

**10.5. Matières incompatibles**

Aucune donnée n'est disponible.

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

La décomposition thermique peut dégager/former :

- monoxyde de carbone (CO)
- dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

**RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**

**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Peut entraîner des effets réversibles sur les yeux, tels qu'une irritation oculaire qui est totalement réversible en deça d'une période d'observation de 21 jours.

**11.1.1. Substances**

**Toxicité aiguë :**

ALCOHOLS, C12-14, ETHOXYLATED, SULFATES, SODIUM SALTS (CAS: 68891-38-3)

Par voie orale : DL50 > 5000 mg/kg  
Espèce : Rat  
OCDE Ligne directrice 401 (Toxicité aiguë par voie orale)

Par voie cutanée : DL50 > 5000 mg/kg  
Espèce : Rat  
OCDE Ligne directrice 402 (Toxicité aiguë par voie cutanée)

**Mutagénicité sur les cellules germinales :**

ALCOHOLS, C12-14, ETHOXYLATED, SULFATES, SODIUM SALTS (CAS: 68891-38-3)

OCDE Ligne directrice 471 (Essai de mutation réverse sur des bactéries)

Test d'Ames (in vitro) : Négatif.

**11.1.2. Mélange**

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée :**

Contient au moins une substance sensibilisante. Peut produire une réaction allergique.

**11.2. Informations sur les autres dangers**

**Substance(s) décrite(s) dans une fiche toxicologique de l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité) :**

- 1,2-Benzisothiazol-3(2H)-one (CAS 2634-33-5): Voir la fiche toxicologique n° 243.
- Mélange de 5-chloro-2-méthyl-4-isothiazolin-3-one et de 2-méthyl-4-isothiazolin-3-one (3:1) (CAS 55965-84-9): Voir la fiche toxicologique n° 290.
- 3-iodo-2-propynylbutylcarbamate (CAS 55406-53-6): Voir la fiche toxicologique n° 320.



**SPADO SHAMPOOING TAPIS MOQUETTE MANUEL 1L - 823021**

**RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**

**12.1. Toxicité**

**12.1.1. Substances**

3-iodo-2-propynyl butylcarbamate (CAS: 55406-53-6)

Toxicité pour les poissons :

CL50 = 0.145 mg/l

Facteur M = 1

Espèce : Oncorhynchus mykiss

Durée d'exposition : 96 h

OCDE Ligne directrice 203 (Poisson, essai de toxicité aiguë)

NOEC = 0.014 mg/l

Facteur M = 1

Espèce : Pimephales promelas

Durée d'exposition : 28 jours

OCDE Ligne directrice 210 (Poisson, essai de toxicité aux premiers stades de la vie)

Toxicité pour les crustacés :

CE50 = 0.47 mg/l

Facteur M = 1

Espèce : Daphnia magna

Durée d'exposition : 48 h

OCDE Ligne directrice 202 (Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate)

Espèce : Daphnia magna

Toxicité pour les algues :

CEr50 = 0.049 mg/l

Facteur M = 10

Espèce : Pseudokirchnerella subcapitata

Durée d'exposition : 72 h

OCDE Ligne directrice 201 (Algues, Essai d'inhibition de la croissance)

NOEC = 0.013 mg/l

Facteur M = 1

Espèce : Pseudokirchnerella subcapitata

Durée d'exposition : 21 jours

OCDE Ligne directrice 201 (Algues, Essai d'inhibition de la croissance)

ALCOHOLS, C12-14, ETHOXYLATED, SULFATES, SODIUM SALTS (CAS: 68891-38-3)

Toxicité pour les poissons :

10 < CL50 ≤ 100 mg/l

Espèce : Leuciscus idus

Autres lignes directrices

NOEC > 1 mg/l

Espèce : Leuciscus idus

Toxicité pour les crustacés :

10 < CE50 ≤ 100 mg/l

Espèce : Daphnia magna

OCDE Ligne directrice 202 (Daphnia sp., essai d'immobilisation immédiate)

0,1 < NOEC ≤ 1 mg/l

Espèce : Daphnia magna

Toxicité pour les algues :

CEr50 > 100 mg/l

Espèce : Scenedesmus subspicatus

OCDE Ligne directrice 201 (Algues, Essai d'inhibition de la croissance)

**12.1.2. Mélanges**

Aucune information de toxicité aquatique n'est disponible sur le mélange.

**SPADO SHAMPOOING TAPIS MOQUETTE MANUEL 1L - 823021**

---

**12.2. Persistance et dégradabilité**

**12.2.1. Substances**

3-iodo-2-propylnyl butylcarbamate (CAS: 55406-53-6)

Biodégradation : Aucune donnée sur la dégradabilité n'est disponible, la substance est considérée comme ne se dégradant pas rapidement.

ALCOHOLS, C12-14, ETHOXYLATED, SULFATES, SODIUM SALTS (CAS: 68891-38-3)

Biodégradation : Rapidement dégradable.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

**12.3.1. Substances**

3-iodo-2-propylnyl butylcarbamate (CAS: 55406-53-6)

Coefficient de partage octanol/eau : log K<sub>ow</sub> = 2.8  
OCDE Ligne directrice 117 (Coefficient de partage (n-octanol/eau), méthode HPLC)

**12.4. Mobilité dans le sol**

Aucune donnée n'est disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Aucune donnée n'est disponible.

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

Aucune donnée n'est disponible.

**12.7. Autres effets néfastes**

Aucune donnée n'est disponible.

---

**RUBRIQUE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**

Une gestion appropriée des déchets du mélange et/ou de son récipient doit être déterminée conformément aux dispositions de la directive 2008/98/CE.

**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

**Déchets :**

La gestion des déchets se fait sans mettre en danger la santé humaine et sans nuire à l'environnement, et notamment sans créer de risque pour l'eau, l'air, le sol, la faune ou la flore.

Recycler ou éliminer conformément aux législations en vigueur, de préférence par un collecteur ou une entreprise agréée.

Ne pas contaminer le sol ou l'eau avec des déchets, ne pas procéder à leur élimination dans l'environnement.

**Emballages souillés :**

Vider complètement le récipient. Conserver l'étiquette sur le récipient.

Remettre à un éliminateur agréé.

---

**RUBRIQUE 14 : INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Exempté du classement et de l'étiquetage Transport.

**14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification**

-

**14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU**

-

**14.3. Classe(s) de danger pour le transport**

-

**14.4. Groupe d'emballage**

-

**14.5. Dangers pour l'environnement**

-

**14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

-

**SPADO SHAMPOOING TAPIS MOQUETTE MANUEL 1L - 823021**

**RUBRIQUE 15 : INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION**

**15.1. Réglementations/législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

**- Informations relatives à la classification et à l'étiquetage figurant dans la rubrique 2 :**

Les réglementations suivantes ont été prises en compte :

- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2021/643 (ATP 16)
- Règlement (CE) n° 1272/2008 modifié par le règlement (UE) n° 2021/849 (ATP 17)

**- Informations relatives à l'emballage :**

Aucune donnée n'est disponible.

**- Dispositions particulières :**

Aucune donnée n'est disponible.

**- Etiquetage des détergents (Règlement CE n° 648/2004 et 907/2006) :**

- 5% ou plus, mais moins de 15% de : agents de surface anioniques
- 5% ou plus, mais moins de 15% de : polycarboxylates

- azurants optiques

- parfums

- agents conservateurs

phenoxyethanol

iodopropynyl butylcarbamate

- fragrances allergisantes :

limonene

**- Tableaux des maladies professionnelles selon le Code du Travail français :**

N° TMP Libellé

84 Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel :

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune donnée n'est disponible.

**RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS**

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente fiche de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires.

Le mélange ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1 sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites.

Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales.

Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce mélange et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.

**Libellé(s) des phrases mentionnées à la rubrique 3 :**

|        |                                                                                                                 |
|--------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| H226   | Liquide et vapeurs inflammables.                                                                                |
| H301   | Toxique en cas d'ingestion.                                                                                     |
| H302   | Nocif en cas d'ingestion.                                                                                       |
| H304   | Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.                             |
| H310   | Mortel par contact cutané.                                                                                      |
| H314   | Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.                                           |
| H315   | Provoque une irritation cutanée.                                                                                |
| H317   | Peut provoquer une allergie cutanée.                                                                            |
| H318   | Provoque de graves lésions des yeux.                                                                            |
| H330   | Mortel par inhalation.                                                                                          |
| H331   | Toxique par inhalation.                                                                                         |
| H372   | Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée . |
| H400   | Très toxique pour les organismes aquatiques.                                                                    |
| H410   | Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.                         |
| H411   | Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.                              |
| H412   | Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.                                |
| EUH071 | Corrosif pour les voies respiratoires.                                                                          |

**Abréviations :**

DL50 : La dose d'une substance testée entraînant une létalité à 50% au cours d'une période donnée.

CL50 : La concentration d'une substance testée entraînant une létalité de 50 % au cours d'une période donnée.

---

**SPADO SHAMPOOING TAPIS MOQUETTE MANUEL 1L - 823021**

---

CE50 : La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.  
CEr50 : La concentration efficace de substance qui provoque 50% de réduction du taux de croissance.  
NOEC : La concentration sans effet observé.  
REACH : Enregistrement, évaluation, Autorisation et Restriction des Substances Chimiques.  
DNEL : Dose dérivée sans effet.  
PNEC : Concentration prédite sans effet.  
STEL : Short-term exposure limit  
TWA : Time Weighted Averages  
TMP : Tableaux des Maladies Professionnelles (France)  
VLE : Valeur Limite d'Exposition.  
VME : Valeur Moyenne d'Exposition.  
ADR : Accord européen relatif au transport international de marchandises Dangereuses par la Route.  
IMDG : International Maritime Dangerous Goods.  
IATA : International Air Transport Association.  
OACI : Organisation de l'Aviation Civile Internationale.  
RID : Regulations concerning the International carriage of Dangerous goods by rail.  
WGK : Wassergefährdungsklasse ( Water Hazard Class).  
GHS07 : Point d'exclamation.  
PBT : Persistante, bioaccumulable et toxique.  
vPvB : Très persistante et très bioaccumulable.  
SVHC : Substance of Very High Concern.